

Le RDR

Fonctions :

Les RDR accomplissent la plupart des activités de service suivantes :

- Tenir régulièrement des réunions de District.
- Faire un rapport aux RSG sur les dernières nouvelles, questions, propositions et activités à venir de la Région et du BSG.
- Ils tiennent les RSG informés des activités de la Conférence et ils aident le délégué à faire son rapport au retour de la Conférence des Services généraux, soit en organisant des événements où le délégué peut faire son rapport, soit en livrant le rapport eux-mêmes dans leurs Districts à la place du délégué.
- Ils doivent s'assurer que les RSG ont les outils nécessaires pour établir de bonnes communications à tous les niveaux de la structure de service
- Ils doivent assister aux assemblées régionales.
- Ils contactent les groupes qui n'ont pas de RSG. afin de commencer à faire le lien entre eux et l'ensemble des AA.
- Ils organisent 4 des ateliers et des séances d'échange de vues sur des questions de service.
- Ils portent à l'attention du délégué les problèmes reliés aux Traditions.
- Ils s'assurent que les RSG connaissent Le Manuel du service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux.
- Ils peuvent aussi aider les RSG en leur parlant du Box 4-5-9 et d'autres documents de Service du BSG, dont les manuels et les lignes de conduite qui traitent d'un grand nombre de sujets.
- Ils avisent les RSG du District des nouvelles publications, documents de service et applications technologiques du BSG et du Grapevine. Cela inclut les nouveaux livres publiés par A.A. World Services et AA Grapevine. Les catalogues de publications des deux sociétés sont d'excellentes sources d'informations.
- Ils aident le délégué à obtenir l'information sur les contacts désignés de chaque groupe pour les annuaires régionaux. Ces annuaires ne servent qu'aux fins des AA. On y trouve des renseignements concernant les groupes individuels des villes de chaque province ou Territoire, y compris l'information sur les contacts désignés.
- Ils assistent aux réunions du Comité régional en plus des assemblées régionales.

Qualités :

L'expérience du Mouvement suggère que le RDR devrait :

- Avoir complété un mandat de RSG.
- Avoir au moins quatre ou cinq ans de sobriété.
- Connaître assez bien à la fois les Douze Traditions et les Douze Concepts.
- Avoir le temps et l'énergie nécessaires pour bien servir le District.
- Pouvoir diriger un District tout en respectant la conscience du District.
- Disposer d'une adresse de courriel ou d'autres moyens faciles de rester en contact avec les RSG et les autres membres.
- S'être familiarisé avec les sites Web du BSG et de la Région.

Titulaire 2 ans

Suppléant de 2 ans

.....//.....